

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10984**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences Humaines et sociales Dénomination nationale : Intervention sociale Spécialité : Animation

Nouvel intitulé : Mention Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335t Animation touristique et culturelle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Encadrement d'activités d'animation au sens large.

Responsabilité/direction d'un dispositif ou d'une institution dont la dimension peut être importante

Les titulaires de la licence professionnelle sont capables d'analyser une situation complexe, de repérer le système de contraintes et de ressources qui l'animent, d'y repérer les points d'appui pertinents pour l'action. Celle-ci s'inscrit dans un projet que les étudiants seront capables d'élaborer, dont ils piloteront la mise en œuvre et dont ils assureront l'évaluation. Leur intervention s'effectue dans des contextes mouvants ; ils sont capables d'adapter et autant que possible d'anticiper toute évolution de la situation, donc du projet.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

collectivités territoriales

Nous avons repéré que les profils d'emplois visés par la licence professionnelle « animation » s'explicitent de la manière suivante :

chargé de mission : association, conseil général, EPCI, commune,

directeur de développement

formateur (insertion sociale et professionnelle)

animateur de projet

directeur de structures : centre social, MJC, Maison pour tous, insertion sociale et professionnelle,

directeur de services départementaux, intercommunaux, communaux (offices culturels);

directeur PME (tourisme loisirs, structures sportives) ;

gestionnaire spectacles et service récréatif.

Si l'on se réfère au type d'emploi du champ Jeunesse et Sports, l'on peut rattacher ces intitulés de fonction à sept types d'emploi :

directeur de cadre de vie développement local,

directeur d'équipement club ou association,

responsable de service animation,

organisateur d'événement sportif ou culturel

conseiller technique,

chef de projet/expert,

formateur/entraîneur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Les étudiants désirant intégrer la licence professionnelle devront soit posséder 120 points ECTS obtenus dans un des cursus de sciences humaines et sociales, soit bénéficier d'une validation d'acquis les dispensant de ces 120 points. Dans tous les cas le recrutement se faisant sur dossier puis sur entretien, le parcours tant universitaire que professionnel des candidats sera apprécié par le jury de recrutement.

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat du Département

- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : contact Cellule VAE

- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE) : contact Cellule VAE

Descriptif des composantes de la certification :

Animation :

UE 1 (50 h) : Du diagnostic à l'évaluation d'un projet d'animation ECTS 4

UE 2 (25 h) : Réflexion sur la pratique d'une activité d'enseignement ECTS 2

Outils et Techniques au service du projet :

UE 3 (25 h) : La gestion financière ECTS 2

UE 4 (25 h) : Information communication ECTS 2

UE 5 (25 h) : L'audit d'entreprise socio-éducative ECTS 2

UE 6 (25 h) : La gestion des ressources humaines ECTS 2

Le Projet :

Projet tutoré (100 h) : Participation à la mise en œuvre d'un projet ECTS 10

UE 7 (25 h) : Management de projet d'animation ECTS 2

UE 8 (25 h) : Cadre juridique ECTS 2

Approfondissement des connaissances de base :

UE 9 (75 h) : Approfondissement des théories en : ECTS 6

Psychologie, Psycho-sociologie, Sociologie, Philosophie, Histoire/Géographie, Economie

UE 10 (25 h) : Approfondissement des théories en : ECTS 2

Epistémologie, Sciences de l'Education Méthodologie :

UE 11 (50 h) : Statistiques, Techniques de recueil et de traitement des données, ECTS 4

outils d'analyse uni, bi et multi-dimensionnelles

UE 12 (75 h) : Conduite de réunion et Analyse des Pratiques Professionnelles ECTS 6

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24/11/1999 (création des licences professionnelles)

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 - le Mirail à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de

l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (NOR: MENS0200916D)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://w3.ove.univ-tlse2.fr/>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

www.univ-tlse2.fr/ufr-ses

Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse Le Mirail, 5 Allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Toulouse Le Mirail / UFR Sciences, Espaces, Sociétés / Département Sciences de l'Education et de la Formation, 5 Allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex 9

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle